GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, route, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe d'ensemencement, ensemencement	ce
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite en dégagement des tiges d'avenir	dcd
Coupe de jardinage	cj
Brûlage partiel (brûlage de 0 pieds)	brp
Plantation en sillons	ps
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Cédrière commerciale	ec
Récolte dans les lisières boisées (cédrière libres)	rcl

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (M)
— — à peuplier	R (Pe)
— — (plantation)	R p
Pinèdes	P
— — (le pin noir et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — à épinette noire	P (Ep)
— — à mélèze	P (M)
— — à pruche	P (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — à pin rouge	P (Pr)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	Ep p
— — (plantation d'épinette noire)	Ep p
— — (plantation d'épinette noire)	Ep p
— — (plantation d'épinette rouge)	Ep p
Sapinières	S
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	Sab p
— — (plantation)	S p
Pinèdes à pin blanc	Pb
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pb)
— — — et/ou mélèze (mélèze occupant plus de 75% de la tiqor ra résineuse)	Pb (M)
— — — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinèdes à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (M)
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Pinèdes à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (M)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg p
Cédrières	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — à pin rouge	C (Pr)
— — — à pin gris	C (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchaies	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (M)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — à pin rouge	Pr (Pr)
— — — à pin gris	Pr (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Mel p
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel p
— — (plantation de mélèze hybride)	Mel p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Tolérance aux ombres
Feuillus d'essences tolérantes avec sapin	F (Sp)	F (Sp)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec épinette noire	F (E)	F (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg)
— — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb)
— — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	Bj (S)	Bj (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peuplierais avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablières rouge résineux	Er (R)	Er (R)
Érablières résineuses	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences intolérantes	F
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplierais	Pe
Érablières rouge	Er
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F
Plantations de feuillus	F p
— — de bouleaux jaunes	Bj p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybrides	Pe p
— — de frêne d'amérique	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sd
Eau	E

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Terrain non forestier d'énergie (emprises)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dynamo	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisses légère	cp
Chablis partiel	chp
Feux partiel	fp
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche résiniers: ◐ 1-50 % ◐ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Coupe totale suivie	ct
Feu/brûlis sévère	fb
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES D. (cm)	TIGES DE	CLASSES	
10 (cm)	0-20 ans	70-30(cm)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	90-30 "	30-90 "
50 "	41-60 "	90-50 "	50-90 "
70 "	61-80 "	90-50 "	50-90 "
90 "	81-100 "	90-50 "	50-90 "
120 "	101 et +	90-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ainsi D<10 ans.
Vieille inéquienne: Peuplé dominance de sapin, majorité des tiges D>10 ans.
Peuplé dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges plus ou moins de 30 ans.
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 30 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
	H_{0m}	H_{7m}	H_{12m}	H_{17m}	H_{22m}	H_{27m}
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 50 %	P
Forte	51 à 70 %	F
Abrupte	71 % et plus	A
Superficie entourée de pentes > 51%		S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (FOR. PRIV.)
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E3 C1 sp 50-m-D
- S-E3 — densification
- C1 — classe de pente
- sp — classe d'âge
- 50 — perturbation
- m — classe de hauteur
- D — classe de densité
- sous groupe d'essences
- groupement d'essences

R C5-E4 B2 D1
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- E4 — origine de l'origine
- B2 — perturbation
- D1 — classe de hauteur
- — classe de densité
- — type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	3
Unité de gestion	34-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
	000° 00' 20"
Mode de tenure ou de gestion	
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	208 02*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	322*
Municipalité	23 900*
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	1082*
Région écologique	4G*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 335 LAC TECHEMIN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985-86-87
Carte forestière : Année de publication : 1986-1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-7	21-L-8	
S.E.	S.O.	S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
21-L-2	21-L-1	
S.E.	S.O.	S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
21-E-15	21-E-16	

21 L/1 S.O.
21 L/1 S.E.

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée) — 52

Forêt privée : Les coupes totales ont été mises à jour en utilisant les images LANDSAT THEMATIC MAPPER suivantes:
6 août 1987 - 7 juin 1991.
L'année de la coupe totale, est celle de l'image T.M. utilisée.

Comptabilité for. : 8000-8300-8904-9200-9520-5012 - 5514-6001-6305-7002

À jour publique : avril 1995
À jour privée : 1992